

## > Objectif de la Formation

L'ouvrier spécialisé en travaux paysagers participe aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts (parcs, jardins, terrains de sport).

## > Conditions d'admission

Titulaire d'un CAPa ou sortant d'une 3<sup>ème</sup> générale.

16 ou 15 ans si sortant de 3<sup>ème</sup>.

Accessibilité et accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

**FORMATION CONTINUE** : formation sur mesure en fonction du profil. Nous consulter.

## > Modalités d'inscription

Positionnement – Entretien.

Conclusion d'un contrat d'apprentissage (durée modulable).

Devis sur demande

## > Organisation de la formation

**APPRENTISSAGE** : 805 heures de formation en centre sur 2 ans.

**FORMATION CONTINUE** : à définir en fonction du profil et du parcours de formation



## > Délivrance du diplôme / Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation avec 1 épreuve terminale orale

## > Compétences techniques

- Participer à la mise en œuvre des différentes techniques nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin (utiliser des outils topographiques, réaliser différents travaux d'infrastructure tels que le terrassement, la voirie, la pose de bordures, le dallage, la plantation de végétaux d'ornement, la réalisation de massifs, l'engazonnement)
- Assurer la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin (détecter les anomalies, identifier les symptômes et rendre compte, assurer les opérations d'entretien telles que la taille, la fertilisation, le désherbage, l'arrosage et la tonte)
- Assurer l'entretien courant et la maintenance du matériel dans le respect des règles de sécurité.

## > Capacités et aptitudes liées à l'emploi

- Ponctualité, assiduité, mobilité (chantiers)
- Sens de l'observation, souci de l'esthétique,
- Souci de l'hygiène et de la sécurité,
- Souci du respect de l'environnement
- Maintien des bonnes relations avec la clientèle et transmission des requêtes du client au chef d'entreprise
- Facilité d'intégration au travail en équipe
- Aptitude physique et adresse gestuelle.
- Le travail s'effectue en plein air en utilisant fréquemment du matériel thermique, bruyant, dangereux

## > Poursuites d'études / Passerelle

Poursuite d'études vers un Brevet Professionnel Agricole, option TAP (niveau 5), option TPH (niveau 5), vers un Brevet professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4) ou vers BAC professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4).

## > Débouchés

Employés qualifiés au sein d'entreprises de travaux paysagers, de collectivités locales ou territoriales, de syndicats intercommunaux ou syndicats d'initiative, d'associations de protection de la nature, d'animations rurales, de riverains, de loisirs, de fédérations de chasse ou pêche

## > La formation est composée de 7 blocs de compétences



- G1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- G2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- G3 - Interagir avec son environnement social
- P4. Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- P5. Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- P6. Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- P7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux

## > Nos atouts :

Aides à la recherche de maîtres d'apprentissage et mise en relation, Rédaction des contrats d'apprentissage  
Liens avec les partenaires locaux d'insertion, Accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

Établissement en centre-ville (desserte SNCF, bus scolaire), Hébergement / Restauration, Projets culturels, Coopération internationale, Cellule d'Insertion de Médiation et d'Écoute

### **CFPPA - UFA de la Baie de Somme**

21 rue du Lieutenant Caron

80100 ABBEVILLE

Tel. 03.22.20.77.65 - Fax. 03.22.24.42.40



[cfppa.abbville@educagri.fr](mailto:cfppa.abbville@educagri.fr)

[www.lycee-baie-de-somme.fr](http://www.lycee-baie-de-somme.fr)

<https://www.facebook.com/cfppa.ufa.abbville/>

02/2021